Prix Pierre-Ayot 2018

Date limite pour le dépôt des dossiers
le lundi 1er octobre 2018 à 18 h

Objectif du prix

- promouvoir l'excellence de la nouvelle création en arts visuels à Montréal ;
- favoriser la diffusion d'œuvres de jeunes artistes dans les galeries et les centres d'artistes montréalais ;
- reconnaître l'effort des diffuseurs qui encouragent les artistes en début de carrière.

Nature du prix

Ce prix s'adresse aux jeunes artistes. Il souligne la facture exceptionnelle et l'apport original de leur production.
Le prix comprend :

- une bourse de 5 000 $ offerte au lauréat ;
- un budget de 2 500 $, pour la promotion et l'organisation d'une exposition individuelle dans une des galeries membres de l'AGAC ou un autre lieu d'exposition à Montréal. Cette exposition devra se tenir dans les 36 mois suivants la remise du prix au lauréat ;
- l'acquisition, par la Ville de Montréal, d'une œuvre du lauréat, pour sa collection municipale d'œuvres d'art.

Critères d'admissibilité

Sont admissibles les artistes professionnels :

- de 35 ans et moins en date du 1er octobre 2018 ;
- n'ayant pas plus dix ans de pratique artistique professionnelle ;
- ayant participé à une exposition dans une galerie ou un centre d'artistes situé sur le territoire montréalais, depuis octobre 2016 ;
- dont le domicile ou le lieu de création se situe sur le territoire montréalais.

Mode d'évaluation

Un jury, composé de cinq membres représentant le milieu des arts visuels et sélectionnés pour leur expertise, aura pour mission d'évaluer les candidature reçues.

Chaque inscription doit comprendre

- le formulaire d'inscription dûment rempli ;
- le tableau correspondant à la description du matériel visuel soumis ;
- jusqu'à 15 images (maximum de 1 Mo par image, format jpeg) ;
- le curriculum vitae de l'artiste - trois pages maximum ;
- une démarche artistique - maximum une page
- un maximum de deux œuvres vidéo d'une durée maximale de 5 minutes, format Quicktime.

Merci de respecter la nomenclature suivante pour nommer les images envoyées :
01_initiales de l'artiste_titre de l'œuvre_année de réalisation

Montréal AGAC&

Présentation du dossier

Les dossiers doivent être acheminés à l'AGAC au plus tard le **lundi 1er octobre à 18 h**

→ Via le site web de l'AGAC, **dans un fichier compressé (.zip)**, à l'adresse suivante : **www.agac.ca/prix/pierre-ayot**

ou

→ Par la poste aux bureaux de l'AGAC (le sceau de la poste faisant foi).
Merci d'acheminer tous vos documents (formulaire, démarche et curriculum vitae) ainsi que vos images sur un support CD.

Le dossier d'inscription doit être soumis par l'artiste ou la galerie représentant l'artiste. Lorsqu'une galerie présente un dossier, un accusé de réception sera envoyé à la galerie et à l'artiste.

Formulaire d'inscription

Nom de l'artiste _____

Adresse _____

_____

_____

☐ Résidence ☐ Atelier

Courriel _____

Téléphone _____

Date de naissance (jj/mm/aaaa) _____

Lieu de la dernière exposition _____

_____

Date de la dernière exposition _____

_____

S'il y a lieu :
Représentant de l'artiste _____

Téléphone _____

Courriel _____

Ce dossier est soumis par ☐ L'artiste ☐ Le représentant de l'artiste

Renseignements

Association des galeries d'art contemporain
372, rue Ste-Catherine O. #318
Montréal, QC, H3B 1A2
514 798-5010
info@agac.ca

Ville de Montréal
Service de la culture
514 872-6955
ville.montreal.qc.ca/culture/prix-pierre-ayot

Description du matériel visuel

Joindre un maximum de 15 images numériques en format jpeg, maximum 1 Mo. Vous pouvez inclure une ou des vues d'ensemble d'une exposition, s'il y lieu. Toutes les images doivent être numérotées selon la liste ci-dessous.

Prière de respecter la nomenclature suivante pour nommer vos fichiers jpeg :

01_initiales de l'artiste_titre de l'œuvre_année de réalisation

No.	Titre de l'œuvre	Année	Médium / matériaux (s'il s'agit d'une vue d'exposition, ajoutez le lieu de diffusion)	Dimensions
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				